CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E63181 **VALABLE JUSQU'AU** 21/10/2024

ÉDITÉ LE **16/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1975
Forme juridique : SARL
Capital : 7 774

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT

Siret : **302 020 169 00025**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4037363-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP 628547

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP 628547

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **CHARPENTE ARTISANALE BINKERT**

41 GRANDE RUE
90130 BRETAGNE

Téléphone : 03 84 23 38 02 **Fax :** 03 84 23 38 02
Portable :

Site Internet : www.sarlbinkert.fr
E-mail : charp.binkert@gmail.com

Responsabilité légale :
BINKERT LAURENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	29/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	04/07/2023
o Fenêtres de toit	22/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/10/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.